

# Arte Diem

Centre de Céramique, 5 rue de Bretagne, Bât. Atelier 5, 42400 St CHAMOND 04 77 31 95 34

Mail [contact.artediem@gmail.com](mailto:contact.artediem@gmail.com) Site [www.artediem-ceramique.com](http://www.artediem-ceramique.com)

## Comment procéder ?

Pour la Formation Professionnelle

1. Nous avons besoin de connaître votre **Organisme de Prise en Charge de Formation** aussi appelé OPCA (Organismes Paritaires Collecteurs Agréés) et qui dépend de votre statut Professionnel. Par exemple pour les Artisans qui dépendent de la Chambre des Métiers il s'agit du FAF CEA .

- FAF CEA : artisans
- FIF PL : artistes libres
- AFDAS : artistes auteurs
- ...etc

2. Nous allons vous envoyer par mail les documents nécessaires :

Aujourd'hui la plupart des organismes ont un espace privatif en ligne pour transmettre vos dossiers, vous pouvez demander vos accès internet afin d'envoyer votre dossier par ce biais qui est plus rapide.

à envoyer à  
votre  
organisme

- Fiche de demande de prise en charge [à envoyer à l'OPCA] **à compléter avec vos informations**
- Devis, [à envoyer à l'OPCA]
- Programme détaillé, [à envoyer à l'OPCA]
- **+ les documents professionnels demandés** : attestation chambre des métiers, ...

à envoyer à  
l'association  
Arte Diem

- Convention signée [à envoyer à Arte Diem]
- Règlement par chèque de la totalité du devis [à envoyer à Arte Diem] **ne sera pas encaissé avant votre prise en charge**

3. Il faudra renvoyer à **ARTE DIEM** : **un exemplaire de la convention signée et datée** ainsi que le chèque correspondant au devis joint **à l'ordre d'Arte Diem**.

Le chèque ne sera pas encaissé avant que l'Organisme ne vous ait remboursé.

**Adresse** : Association Arte Diem 5 rue de Bretagne, Bât. « Atelier 5 », 42400 St CHAMOND

4. Avec les documents : **[Fiche +Devis+Programme]** en votre possession **il faudra compléter avec vos justificatifs professionnels** et les envoyer à votre OPCA : [par exemple justificatifs professionnels, lettre de motivation ....] Cela dépend des organismes, bien regarder la liste des documents à fournir.

**Attention à la date d'envoi**, certains organismes sont précis : ni trop tôt, ni trop tard

5. Transférez-nous par mail l'accord ou le refus de l'OPCA par mail

6. Pendant le déroulement du stage il faudra bien penser à signer les feuilles de présence par demie-journée

7. Après le stage **bien veiller à faire parvenir à l'organisme les documents que nous vous remettrons à l'issue** :

- Attestation de présence signée et tamponnée
- Facture signée et tamponnée (acquittée pour certains OPCA)

8. Après l'envoi de ces derniers documents, l'Organisme devrait vous envoyer le règlement, merci de nous signaler très rapidement quand celui-ci sera reçu, afin que nous puissions encaisser votre règlement.

**Des questions ?**, n'hésitez pas à nous téléphoner : 04 77 31 95 34

Cf Coordonnées complètes de quelques OPCA →

# Arte Diem

Centre de Céramique, 5 rue de Bretagne, Bât. Atelier 5, 42400 St CHAMOND 04 77 31 95 34

**Mail** [contact.artediem@gmail.com](mailto:contact.artediem@gmail.com) **Site** [www.artediem-ceramique.com](http://www.artediem-ceramique.com)

## CONTACTS DES OPCA pour plus d'informations

---

### ✓ FAF CEA

14 rue Chapon - CS 81234 - 75139 PARIS Cedex 03

**Tel** : 01 53 01 05 22

**Mail** : [accueil@fafcea.com](mailto:accueil@fafcea.com)

**Site** : <https://www.fafcea.com/>

### ✓ AFDAS

Afdas délégation Centre-Est

Espace Confluence - 3, cours Charlemagne - CS 60038 - 69286 LYON Cedex 02

**Tel** : 04 72 00 23 00

**Site** : <https://www.afdas.com/>

### ✓ FIF PL :

104 rue de Miromesnil, 75384 PARIS Cedex 08

**Tel** : 01 55 80 50 00

**Site** : [www.fifpl.fr/](http://www.fifpl.fr/)

---